

Bus Saint Rémy le mardi 23 janvier 2024

de la part de Sophie Arouet  
A l'attention du commissaire enquêteur  
– projet Terreal -  
cadre :enquête publique

Cher Monsieur,

pour faire suite à la visite que je vous ai faite lors de votre présence à Ecos je tiens à vous rappeler par écrit les motifs de mon refus, sans aucune réserve, de voir se développer dans ma commune (Vexin sur Epte) , le projet d'extraction d'argile collé au village de Cahaignes, petit village aussi tranquille que le mien.

Ce projet en effet fait courir de graves risques de nuisances pour la santé des habitants et pour les malheureux, qui attendront au croisement du pont Clemenceau à Vernon , pour le traverser tous les jours en côtoyant des camions contenant 44 tonnes d'argile renvoyant dans l'air des poussières de silice dont il est impossible d'évaluer réellement la dangerosité pour les humains, quand leur présence dans l'air est quotidienne. Et qui peuvent aller jusqu'à provoquer des irritations des yeux, des allergies de toutes sortes, jusqu'à des infections pulmonaires graves, car elles sont constituées de matières très fines qui peuvent affecter les poumons Et bien sûr le tout aggravé par les pollutions de gaz provoquées par les hydrocarbures.

Par ailleurs la dégradation de la faune de la flore et des habitats des oiseaux notamment au sein de la zone humide concernée, proche de Cahaignes constitue une grave atteinte au respect de la biodiversité à un moment où la protection de l'Environnement est dans toutes les bouches de nos dirigeants politiques, d'autant que cette zone humide contient quelques espèces rares de faune et de flore, l'une d'entre elle étant même classée rouge en danger de disparition

Il est donc incontestable que ce projet est polluant, destructeur de l'Environnement et de nature à empoisonner la vie des habitants de Cahaignes et de Vexin sur Epte au sens propre et au sens figuré

Enfin les réponses apportées par Terreal aux réserves émises par les différents services de l'État concernés sont pour le moins ambiguës et sans possibilité de contrôle réel de leur prise en compte une fois le projet lancé. Quant aux questions posées par la population elles sont restées sans réponses et les promesses faites, initialement, n'existent plus non plus dans le projet alternatif

Il semble que la seule préoccupation de Terreal soit d'obtenir coûte que coûte l'accord de la préfecture pour un projet qui , par ailleurs, ne crée aucun emploi, ni aucune retombée économique pour les commerces environnants.

En conclusion c'est un projet qui n'a aucun intérêt ni économique ni social puisqu'il ne crée aucun emploi, ni pour la commune de Vexin sur Epte, ni pour SNA, ni pour notre département de l'Eure

Il concerne le Calvados et les Yvelines et Terreal peut trouver de l'argile ailleurs que le long d'un de nos ravissants villages du Vexin normand qui va s'en trouver défiguré si un accord est donné à cette multinationale qui n'est absolument pas un fleuron industriel illustre de la Normandie, comme Terreal essaie de le faire croire en prétendant exister depuis 150 ans .

Je tiens également à vous faire savoir qu'une grande partie de la population de Vexin sur Epte est vent debout contre ce projet, tout comme les riverains du pont de Vernon dans les deux sens et sur

les deux avenues concernées par le passage de ces énormes camions polluant. Ainsi je crains que le risque de révolte marquée par des actions fortes ne soit pas à exclure, si d'aventure la préfecture jugeait normal d'attribuer l'autorisation demandée par Terreal dans le déni total du droit des populations à une vie normale dans un environnement sain

En vous remerciant de votre écoute attentive durant notre rencontre  
je vous salue bien cordialement

Sophie Arouet